Comité du Val de Seine

Facture n° INTCYA-30-5802014-001

Bridge Club Louveciennes (5802014) jlee@noos.fr

Marie Claire Soleil
3B rue De Putelot
78430 LOUVECIENNES

Feucherolles, le 5 juin 2019

TOTAL DU : 455.00 € - DÉJA RÉGLÉ : 320.00 € - A REGLER : 135.00 €

Interclubs

Équipe	Div.	1/4	1/2	F.C.	F.L.	Montant
Francois POURBAIX	3	Х	Х	Х	Х	215.00
TOTAL						215.00

Coupe Yves Allenet

Équipe	Division	Montant
Francois POURBAIX	DIVISION 2 SOIR	240.00
TOTAL		240.00

A régler à réception de facture par chèque à l'ordre du

Comité du Val de Seine

ou par viremenent

IBAN: FR76 300 3019 0600 0372 8817 811

en mettant en référence le numéro de facture.